

## ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)

### Marché à procédure adaptée

Passé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

## MAITRISE D'ŒUVRE

**Objet** : La présente consultation a pour objet la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'aménagement :

Lot 1 : Rue Albert Louppe du pont SNCF à l'entrée de l'EHPAD de Kerval

Lot 2 : Rue Albert Louppe de l'entrée de l'EHPAD de Kerval à la limite d'agglomération

### ARTICLE 1 - CONTRACTANT

Je soussigné, (*nous soussignés*), .....

agissant .....

Adresse du siège social : .....

 \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_       \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

 \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

- Après avoir fourni les attestations, certificats et déclarations prévus aux articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics,
- Après avoir pris connaissance du cahier des charges de la consultation,
- Après nous avoir précisé les délais de livraison et de fabrication.

m'engage (*nous engageons*) sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies, l'offre ainsi présentée ne me (*nous*) liant que si son acceptation m'est (*nous est*) notifiée dans un délai de **90 jours (quatre vingt dix jours)** à compter de la date limite de remise des offres, fixée au **mercredi 08 juillet 2015 à 12 heures**.

## ARTICLE 2 - PRIX

Le prix est ferme et non actualisable.

**Lot 1 : Rue Albert Louppe  
du pont SNCF à Kerval**

Prix hors TVA ..... €  
TVA ..... €  
Montant TTC ..... €

**Lot 2 : Rue Albert Louppe  
de Kerval à limite d'agglomération**

Prix hors TVA ..... €  
TVA ..... €  
Montant TTC ..... €

## ARTICLE 3- DELAI ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à ..... mois à compter de la notification du marché.

## ARTICLE 4 - PAIEMENT

La commune de PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H se libérera des sommes dues par elle, au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

- au nom de : .....
- à l'établissement financier suivant : .....
- sous le n° : .....

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

*Ou joindre  
un R.I.B.*

Le délai global de paiement des factures est fixé à 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai susvisé fait courir de plein droit et sans autres formalités des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires sont exigibles, augmenté de deux points.

## ARTICLE 5 - DISPOSITIONS FISCALES

J'affirme (*nous affirmons*), sous peine de résiliation du marché ou de sa mise en régie à mes (*nos*) torts exclusifs, que la (*les*) société(*s*) pour laquelle (*lesquelles*) j'interviens (*nous intervenons*) ne tombe (*tombent*) pas sous le coup de l'interdiction découlant des clauses énoncées dans les articles 43 à 47 du Code des Marchés Publics.

### Signatures

A

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Le candidat

A PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H,

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_

Le Maire,  
Roger MELLOUËT